

## La nouvelle image de la transparence

**Québec, le 7 décembre 2019** – La démarche visant à doter l’Autorité des marchés publics (AMP) d’une identité visuelle qui lui est propre et qui reflète sa mission novatrice connaît aujourd’hui son dénouement avec le dévoilement de sa nouvelle signature visuelle. Grâce à un design novateur et distinct, l’AMP s’affirme plus que jamais comme organisation décisionnelle neutre et indépendante.

Le visuel de nos communications destinées à la population, aux entreprises, aux organismes publics ou à nos partenaires adoptera désormais cette nouvelle identification. Dans cette foulée, le site Web a été revu aux nouvelles couleurs ainsi que l’infolettre et les comptes médias sociaux, [Twitter](#) et [LinkedIn](#). L’adresse du site Web a également été modifiée, passant d’amp.gouv.qc.ca à [amp.quebec](#).

Ayant vu ses responsabilités entrer en vigueur progressivement en 2019 et à la suite du décret gouvernemental du 21 août dernier, l’AMP pose, avec sa nouvelle identité, un autre jalon dans son parcours d’implantation, et campe sa volonté de neutralité et d’impartialité. Cette métamorphose vient cristalliser l’important changement qu’apporte et promeut l’AMP dans la surveillance des marchés publics afin de restaurer la confiance des Québécois au regard des processus contractuels publics.

### Un symbole fort

Véritable sceau d’excellence, le ruban confère à la nouvelle image de l’AMP un caractère officiel et professionnel, à la hauteur de l’excellence qu’elle vise. Divisé en deux parties égales, il incarne l’équité et la justesse. Sa forme droite et symétrique évoque l’intégrité et la rigueur, principes qui guident les actions de ses employés au quotidien. À l’instar du renouveau qu’insuffle l’AMP aux chapitres de la surveillance et de l’encadrement des marchés publics au Québec, le mouvement du ruban

illustre l'évolution, le changement. Ses couleurs éclatantes incarnent, quant à elles, son rôle novateur.

Simple et épuré, le lettrage exprime le caractère moderne et dynamique de l'AMP, tout en mettant en relief son sigle. Présenté sur fond clair, il inspire la notion de transparence, partie intégrante du leitmotiv de l'AMP.

### **À propos de l'Autorité des marchés publics**

L'Autorité des marchés publics, instance neutre et indépendante, est la porte d'entrée unique en ce qui concerne la surveillance des marchés publics et l'application des règles encadrant l'octroi et l'exécution des contrats publics au Québec. Son rôle de surveillance vise les organismes du secteur public, des réseaux de la santé et de l'éducation, les sociétés d'État et le monde municipal. L'AMP est aussi responsable de délivrer et de renouveler les autorisations de contracter, de tenir à jour le Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics, de procéder au traitement des plaintes d'entreprises qui estiment qu'un processus d'adjudication ou d'attribution d'un contrat public n'est pas conforme au cadre normatif, et de recevoir tout renseignement pertinent à cet effet.

-30-

Source : René Bouchard  
Directeur des communications  
Autorité des marchés publics  
581 888-7486